



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 17

Le 26 avril 2018

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 mars 2018

Excusé : Alain MATHIEU (pouvoir à Kees VAN DE GOOR).

Absents : William GARENNE, Lydia GIRAUDET, Anne MEUNIER.

I. SERVICE ASSAINISSEMENT

Le **compte administratif** est approuvé - **6 voix pour et 1 abstention** (Jean-Louis GOIGOUX) :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		35 907.89		1 341.62		37 249.51
Opérations exercice	10 474.16	8 215.70	10 818.85	26 225.48	21 293.01	34 441.18
Total	10 474.16	44 123.59	10 818.85	27 567.10	21 293.01	71 690.69
Résultat définitif		33 649.43		16 748.25		50 397.68

Affectation du résultat de fonctionnement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **16 748.25 €**, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide l'affectation à l'excédent reporté.

Le **compte de gestion** dressé par la Trésorerie n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Conseil municipal.

II. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Le **compte administratif** est approuvé - **6 voix pour et 1 contre** (Jean-Louis GOIGOUX) :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	209 728.18			67 876.69	209 728.18	67 876.69
Opérations exercice	431 433.06	594 646.49	539 033.93	725 347.56	970 466.99	1 319 994.05
Total	641 161.24	594 646.49	539 033.93	793 224.25	1 180 195.17	1 387 870.74
Résultat de clôture	46 514.75			254 190.32		207 675.57
Restes à réaliser	142 000.00	49 000.00			142 000.00	49 000.00
Résultat définitif	139 514.75			254 190.32		114 675.57

Affectation du résultat de fonctionnement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **254 190.32 €**, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'affecter l'excédent comme suit :

- ✓ 139 514.75 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- ✓ 114 675.57 € en recette de fonctionnement reporté.

Le **compte de gestion** dressé par la Trésorerie n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Conseil municipal.

III. CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil municipal charge le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme de négocier des contrats d'assurance groupe à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve, au vu des conditions proposées, la faculté d'adhérer ou non à ces contrats groupe. **Unanimité**

IV. SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, **à 5 voix pour et 2 abstentions** (Philippe CHASSARD – Jean-Luc RIBOULET), décide d'octroyer la somme de **500 €** à la coopérative scolaire de l'école primaire pour l'achat de matériel pour la salle de motricité.

Le Conseil municipal décide de fixer les subventions de fonctionnement 2018 aux associations bagnolaises comme suit :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : **800 €**
- Comité des Fêtes : **3 000 €**. **Unanimité**

V. INTEGRATION DES PRESTATIONS SATESE DANS L'ADIT

Le Conseil municipal décide de résilier la convention de mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement (SATESE) conclue avec le Conseil départemental et autorise le Maire à signer les éventuelles conventions ou documents relatifs au service d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement proposés par l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale). **Unanimité**

VI. MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition du terrain pour installer un poste de transformation de courant électrique avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (SIEG) à Aulnat. **Unanimité**

VII. EXERCICE DE L'AFFOUAGE EN 2018

Sur proposition de l'Office National des Forêts et du Syndicat Mixte de Gestion Forestière de Bagnols, le Conseil municipal fixe pour 2018 les conditions suivantes d'exercice de l'affouage : partage de l'affouage par feu et taxe d'affouage fixée à 10 €/m³. **Unanimité**

VIII. QUESTIONS DIVERSES

1/ Lecture du courrier de Monsieur Valéry SERRE relatif à la création d'une aire de mobil homes à La Garde.

2/Rappel de l'importance d'avoir des WC publics opérationnels pour la Fête du Saint-nectaire.

3/ Demande de diminution des collectes des ordures ménagères dans le bourg.

4/ Rectification de l'article sur la Fête du Cheval dans le BIM n° 16 : le Comité des Fêtes se tient à la disposition de la Commune si toutefois celle-ci voulait organiser la fête sur 2 jours.

5/ Organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) l'année prochaine.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 avril 2018

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Excusée : Elise RANVIER. Absent : William GARENNE.

Les décisions sont prises à l'unanimité.

Le **compte administratif 2017** est voté avec un excédent de fonctionnement de clôture de **2 715.43 €** et le **budget 2018** s'équilibre à la somme de **7 500 €**.

CONSEIL MUNICIPAL

Excusée : Lydia GIRAUDET (pouvoir à Jean-Luc RIBOULET)

Absents : William GARENNE, Anne MEUNIER.

I. BUDGET 2018 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2018 est voté **à l'unanimité**. En fonctionnement, il s'équilibre à la somme de **34 152 €** et en investissement à la somme de **45 152 €**.

II. SUBVENTION

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement pour 2018 de **3 000 €** à Bagnols Anim's. **Unanimité**

III. VOTE DES TAUX DES TAXES

Les taux des 3 taxes directes locales sont maintenus en 2018 pour la 19^{ème} année consécutive :

Taxe d'habitation = **7.71 %**, Taxe foncier bâti = **13.68 %** et Taxe foncier non bâti = **54.25 %**.

Unanimité.

IV. BUDGET 2018 DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	782 865 €	RECETTES	782 865 €
Charges à caractère général	321 192 €	Charges de personnel	500 €
Charges de personnel	241 650 €	Produits des services et ventes divers	10 600 €
Atténuation de produits	3 000 €	Impôts et taxes	182 007 €
Autres produits de gestion courante	54 663 €	Dotations subventions	328 702 €
Charges financières	750 €	Autres produits de gestion courante	138 000 €
Dotations aux amortissements	12 610 €	Excédent de fonctionnement reporté	114 676 €
Dépenses imprévues	49 000 €	Produits exceptionnels	8 380 €
Virement à section investissement	100 000 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES : 405 653 €

TOTAL RECETTES : 405 653 €

Dépenses d'ordre (041) : 8 000 €

Recettes d'ordre (041) : 120 610 €

Terrain BONHOMME	8 000 €	Virement section fonctionnement	100 000 €
		Amortissement immobilisations	12 610 €
		Dettes envers l'EPF-Smaf	8 000 €

Dépenses financières : 84 653 €

Recettes financières : 204 043 €

Solde d'exécution section d'investissement	46 515 €	FCTVA	53 528 €
Emprunts	6 950 €	Excédent fonctionnement capitalisé	139 515 €
Dettes Etat établissements nationaux RAR	8 000 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €	Produits de cession d'immobilisations	10 000 €
Dépenses imprévues	22 188 €		

Dépenses non individualisées : 1 000 €

Recettes non individualisées : 1 000 €

Concessions et droits similaires		Terrains nus	1 000 €
----------------------------------	--	--------------	---------

Dépenses d'équipement : 312 000 €

Recettes d'équipement : 80 000 €

Programmes Dépenses	RAR	Proposition	Total	Recettes	Total
Voirie 2016				Solde subvention DETR	14 000 €
Acquisition matériel déneigement				Subvention Département	36 000 €
Réaménagement Salle des Fêtes	134 000 €	20 000 €	154 000 €	Subvention FIC	30 000 €
Rénovation chalets du camping		42 000 €	42 000 €		
Rénovation WC publics		30 000 €	30 000 €		
Parking cabinet médical		6 000 €	6 000 €		
Voirie 2018		20 000 €	20 000 €		
Aménagement du bourg		60 000 €	60 000 €		

Vote du budget : 4 pour – 5 abstentions (Philippe CHASSARD – Lydia GIRAUDET – Jean-Luc RIBOULET – Alain MATHIEU – Kees VAN DE GOOR)

V. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMES SANCY ARTENSE

Le Conseil municipal vote, **à l'unanimité**, l'ajout de la compétence supplémentaire suivante :

"Aménagement de la mise à l'eau des bateaux au lieu-dit les Plattas, sur la commune de Larodde comprenant rampe de mise à l'eau, espace de stationnement, espaces d'accueil et voie de circulation et de retournement entre parking et rampe."

VI. CREATION DE POSTES

Le Conseil municipal décide de créer 2 emplois d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet et 1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps non complet (10 h/mois) à compter du 1^{er} juin 2018. **Unanimité**

VII. REFERENT COMMUNAL

Le Conseil municipal désigne Philippe CHASSARD, référent communal pour la lutte contre le campagnol terrestre. **Unanimité**

VIII. LOCATION DE TERRAINS

Les personnes intéressées par la mise à disposition, par convention précaire, des parcelles cadastrées section AC n° 66 (4 415 m²), section YE n° 2 (3 822 m²), section YE n° 4 en partie (30 073 m²) et section YN n° 127 (6 000 m²) sont invitées à adresser leurs propositions chiffrées en Mairie **avant le 1er juin 2018. Unanimité**

IX. QUESTIONS DIVERSES

1/ Le Maire donne lecture du mail rectificatif de la directrice de l'école concernant le montant de la subvention demandée pour l'achat de matériel pour la salle de motricité.

2/ Accord du Conseil municipal pour offrir une cloche d'un montant **de 180 €** pour le Concours de la Race Salers 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

ENQUETE INSEE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'Insee réalise, **entre le 2 mai et le 23 juin 2018**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

EMPLOI

La Commune recherche un agent à mi-temps pour assurer la cantine scolaire, les TAP et le ménage de l'école à compter de septembre 2018.

FETE DU CHEVAL

La Fête du Cheval 2018 aura lieu **Dimanche 20 mai**.

GALA D'ACCORDEON

La «Fondation pour la Recherche Médicale» organise un gala d'accordéon le **Vendredi 25 mai 2018 à la Salle des Fêtes** de BAGNOLS à partir de 21 h avec le soutien de l'Association des Anciens d'Algérie de Bagnols. Entrée : 10 €. Le bénéfice de la soirée sera entièrement reversé à la Fondation.

APPARTEMENT A LOUER

La Commune peut mettre à disposition un logement composé d'un coin cuisine, d'un séjour, d'une chambre et d'une salle de bains. Se renseigner en Mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE

A compter du 15 mai 2018, le secrétariat de Mairie sera ouvert au public :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 9 h – 12h / 14 h – 16 h

Mercredi : 9 h – 12 h.

Permanence du Maire : Vendredi de 9 h à 12 h

Permanence 1^{ère} Adjointe : Lundi de 9 h à 12 h.